**Conseil d’établissement de l’école Baril**

**Procès-verbal**

**6 juin 2023**

**18h30 au salon du personnel**

**1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum**

Mathieu Lavoie ouvre la réunion à 18 h 30.

**1.1 Présences, vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**Présences**

Élaine Barrette, responsable du Service de garde

Florence Binette, enseignante

Claude Castonguay, parent, membre substitut, remplace Matthew Legault

Catherine Pelletier, parent, membre substitut, remplace Jean-Christophe Damé

Élaine Chouinard, enseignante

Jocelyn Côté, directeur

Audrée Favreau-Pinet, parent

Caroline Gagnon, membre de la communauté pour Je Passe-Partout

Marie-Claude Gourde, parent

Lyne Lavigne, psychoéducatrice

Alexis Lavoie, technicien en éducation spécialisée

Mathieu Lavoie, parent

**Absences**

Jean-Christophe Damé, parent

Matthew Legault, parent

Carole Brière, membre de la communauté pour le CCH

**2. Lecture et adoption de l’ordre du jour**

Mathieu Lavoie fait la lecture de l’ordre du jour. Il ajoute un point dans le varia concernant la dépense du budget de 400 $ des parents du CÉ.

**3. Adoption du procès-verbal du 2 mai 2023**

Lyne Lavigne propose l’adoption du procès-verbal. Audrée Favreau-Pinet appuie.

**4. Parole au public**

Pas de public, pas de parole!

**5. Je Passe-Partout**

* Les activités sont terminées dans les écoles, mais l'organisme n’est pas en vacances! Le bilan est fait et des faits saillants sont énoncés concernant l’école Baril.
	+ 58 enfants de l’école Baril - 34 filles et 24 garçons
	+ 416 ateliers
	+ 10 familles rejointes à domicile
	+ 182 ateliers faits à domicile
	+ Autres faits saillants, en général :
		- * Impact des services : 68 % des parents observent une plus grande motivation scolaire
			* 97 % des jeunes considèrent que les ateliers de JPP les aident dans leur cheminement scolaire
			* 88 % des parents disent que JPP les outille dans le parcours scolaire de leurs enfants.

* Retour sur la Fête de la lecture - Environ 450 personnes se sont présentées, autant des familles du quartier que hors du quartier. Il y a eu une belle participation dans les multiples activités et beaucoup de commentaires positifs ont été récoltés.

* Philosophie pour enfants - Cette année, JPP a intégré la philosophie pour enfants dans certaines écoles.

* Brigade intergénérationnelle - La Brigade est toujours présente. Elle est composée de retraité-e-s de tous âges qui participent aux activités avec les enfants.

* Livres en visite - Programme destiné aux enfants de 3 à 5 ans pour faire de l’éveil à la lecture

**6. Projet éducatif 23-27**

**6.1 Validation CSSDM**

Nous avons passé l’étape de la validation. Jocelyn Côté a envoyé notre projet éducatif au CSSDM. Nous avons reçu une rétroaction du CSSDM le 11 mai. Il suggérait d’ajouter à notre contexte quelles sont les langues parlées par nos élèves. Jocelyn C. a apporté une correction dans le projet éducatif pour dire qu’il y avait une douzaine de langues maternelles différentes dans notre école. Le CSSDM a dit que la cible de 66,7 à 72 % était réaliste.

**6.2 Résolution pour l’enregistrement et la transmission du projet éducatif (adoption)**

Un amendement a été fait au présent PV le 12 juin 2023. Il a été proposé par Jocelyn C. par courriel, car le CSSDM demande un numéro de résolution pour l’enregistrement et la transmission électronique du projet éducatif. La résolution 202306064 est adoptée à cet effet à l’unanimité.

* ***Suivi : Ajouter cet amendement fait au PV au premier conseil d’établissement de l’année 2023-2024.***

**6.3 Dépôt du projet éducatif 23-27 (adoption)**

Mathieu Lavoie propose l’adoption du projet éducatif. Élaine Chouinard appuie. Le projet éducatif est adopté.

On profite du CÉ pour remercier chaleureusement les enseignant-e-s d’avoir collaboré à la mise sur pied du projet collaboratif.

**7. Sorties scolaires**

On rappelle que toutes les sorties scolaires gratuites ont été adoptées d’emblée en début d’année. Jocelyn C. présente les prochaines sorties scolaires, notamment au Parc Olympique, à la Bibliothèque Hochelaga, au parc nature Pointe-aux-Prairies, à la Maison des enfants, au Centre des sciences, au District 5, etc.

Le défi principal lié aux sorties cette année fut la disponibilité du transport. C’était très difficile de réserver des autobus.

**8. Camp vert des élèves de 6e année (modification à l’horaire) (approbation)**

Le Camp Vert est organisé au Camp St-Urbain. Les élèves vont dormir là-bas. Ils vont partir le 20 juin vers 9 h 30 et ils vont revenir le 22 juin, vers 14 h. Marie-Claude Gourde propose l’acceptation de la sortie. Élaine Barrette appuie.

**9. CCH**

Carole Brière est absente. Mentionnons qu’il y a eu un bazar la fin de semaine précédente et que c’est un gros week-end pour le CCH!

**10. Suivi au budget 22-23**

**10.1 Mesures protégées déposées au budget de l’école**

Le CÉ doit attester que les montants ont été reçus. Jocelyn C. présente les montants.

Aide alimentaire (15012) : 0 $

Programme de tutorat (15021 volets 1, 2 et 3) : 22 916 $

Bien-être à l’école et dans les centres de formation (15023) : 3 935 $

Soutien à la réussite éducative des élèves douées (15027) : 0 $ (CSSDM)

Activités parascolaires au secondaire (15028) : N/A

Soutien aux écoles pour la mise en place d’interventions efficaces en prévention de la violence et de l’Intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031) : N/A (CSSDM)

Sorties scolaires en milieu culturel (15186) : 9 852 $

Soutien à l’ajout de classes spéciales (15313) : N/A

**Total pour Baril : 36 703 $**

Le CÉ atteste de la réception des sommes.

**10.2 Budget proforma**

Présentation du budget par Jocelyn C. Il mentionne que, parce que Lyne est toujours la seule psychoéducatrice dans l’école, il y a un peu d’argent qui peut être utilisé pour augmenter les services en orthopédagogie. Dans les années suivantes, il pourrait y avoir une diminution des services si on pourvoit le poste vacant et il ne faudrait pas s’en surprendre. La personne préposée aux élèves handicapés est aussi absente depuis quelques mois, alors qu’il y a toujours une demande existante.

Audrée F.-P. propose l’adoption du budget. Mathieu L. appuie. Le budget est adopté.

**11. Listes des effets scolaires et des contributions financières pour 2023-2024 (dépôt séance tenante) (approbation)**

Nous rappelons que les enseignantes et les enseignants ont le droit de choisir le matériel pédagogique avec lequel elles et ils veulent travailler. En moyenne, les coûts s’élèvent au préscolaire à 30,45 $; au primaire à 85,03 $.

Dans les niveaux qui coûtent le plus cher, toutes les classes ont des dépenses qui se ressemblent. Au préscolaire, une des enseignantes a de très bas coûts parce qu’elle utilise beaucoup le TNI et ressent moins le besoin de faire des cahiers maison.

Les listes seront mises sur le site web avant le 10 juillet, avant que le personnel de l’école ne parte en vacances. Les parents vont recevoir un courriel qui leur explique où aller chercher l’information concernant les listes.

Mathieu L. suggère, pour l’an prochain, d’envoyer la liste des effets scolaires qui font partie d’un tronc commun en mentionnant que l’enseignant-e de l’enfant se réserve le droit d’ajouter des items en début d’année scolaire.

On demande si les frères et sœurs d’un enfant vont automatiquement aller dans la classe de leur fratrie. La réponse est non.

Marie-Claude G. propose l’adoption des listes. Catherine Pelletier appuie. Les listes sont adoptées.

* ***Suivi : On demande d’ajouter une mention comme quoi l’état de compte sera envoyé par courriel.***

**12. Règles de fonctionnement du SDG (dépôt séance tenante) (adoption)**

Le Règlement a été reçu hier. Il y a peu de changements, mais certains doivent être adoptés par le CÉ. Ils sont listés ci-dessous.

* **Frais pour journées régulières**

Les frais facturés aux parents pour les journées régulières sont de 9,20 $.

* **Frais de retard**

Si l’enfant quitte le service de garde après l’heure de fermeture, des frais de 1,85 $ la minute seront facturés aux parents jusqu’à un maximum de 55,50 $ pour une heure afin de couvrir les frais encourus.

* **Retard après 18 h**

18 h : si les parents n’ont pas appelé, le SDG doit appeler les parents.

Vers 18 h 10 (sans retour des parents) : joindre les contacts d’urgence / personnes autorisées à venir chercher les enfants en tout temps.

18 h 15 : deuxième appel aux parents

18 h 20 : deuxième appel aux contacts d’urgence

18 h 30 : appel au poste de police de quartier afin de les informer de la situation. Mise en place d’une solution avec les policiers.

* **Micro-ondes**

C’est le retour des micro-ondes. Il se peut que nous ayons à faire un horaire pour les différents groupes afin d’être capable de suffire à la demande.

|  |
| --- |
| 🎉 Les parents célèbrent avec enthousiasme le retour des micro-ondes! **🎉** |

Le calendrier des journées pédagogiques a été ajouté à la fin du Règlement.

**13. Entrée progressive au préscolaire (approbation)**

Présentation de l’horaire de l’entrée du préscolaire 5 ans dès le 28 août.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi 28 août | Mardi 29 août | Mercredi 30 août | Jeudi 31 août |
| Groupe 1(MA, MB, MC, MD) | 9 h à 10 h**Avec les parents** | 9 h à 10 h**Sans les parents** | 9 h à 10 h et13 h à 14 h**Sans les parents** | **Horaire régulier**9 h à 11 h 23 et12 h 48 à 15 h 17**Sans les parents** |
| Groupe 2(MA, MB, MC, MD) | 13 h à 14 h**Avec les parents** | 13 h à 14 h**Sans les parents** | 9 h à 10 h et13 h à 14 h**Sans les parents** | **Horaire régulier**9 h à 11 h 23 et12 h 48 à 15 h 17**Sans les parents** |

L’horaire régulier commence le 31 août. Le Service de garde est disponible dès le 28 août pour les enfants qui y sont inscrits.

Le CÉ approuve l’horaire de l’entrée progressive à l'unanimité.

**14. Transfert du fonds 4 au fonds 9 selon la Résolution 202306062 (approbation)**

Certaines activités de l’OPP ont encouru des dépenses, soit le Cinéma de Noël et la plantation de vivaces (terre et paillis). En ce qui concerne la sortie au Camp vert, 1088 $ ont été ramassés par la vente des savons.

Résolution #202306062 : Le CÉ approuve le transfert d’un montant de 1300,7 $ du Fonds 4 des parents vers le Fonds 9 de l’école en remboursement des dépenses approuvées par le CÉ lors de l’année 2022-2023.

Des sommes supplémentaires pourraient être réclamées ultérieurement en lien avec le remboursement des sommes amassées pour le projet du Camp Vert. Le CÉ de l’an prochain devra les autoriser.

**15. Autorisation de dépenses au fonds 4 des parents pour du mobilier urbain**

**15.1 Résolution # 202306063 (approbation)**

Pour les dîners dehors avec le SDG, entre autres, on aimerait procéder à l’achat de tables de pique-nique de qualité. Le coût est de 1605 $ par table, pour une dépense approximative de 4617 $ sans les taxes afin d’acheter 3 tables de pique-nique.

Marie-Claude G. propose l’adoption de la résolution. Claude Castonguay appuie. La résolution est adoptée.

**16. Plan de lutte contre l’intimidation et la violence**

Lyne et Annie ont travaillé sur le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. On remarque que la violence globale est surtout verbale. La cible de réduction de 5 % des manifestations de violence verbale n’a pas été atteinte. L’équipe-école constate que, en ces temps de post-pandémie, il y a des difficultés de tolérance à l’autre, de socialisation. On salue l’initiative de garder les deux récréations, ce qui contribue à réduire les conflits. On remarque une hausse de conflits sur les réseaux sociaux, des conflits qui démarrent à l’extérieur de l’école et qui se déplacent jusqu’à l’école.

* ***Suivi : L’an prochain, le CÉ souhaite augmenter la sensibilisation des familles aux dangers des réseaux sociaux via le Baril des parents, notamment.***

**16.1 Évaluation et actualisation (adoption)**

Catherine P. propose l’adoption et l’actualisation du Plan de lutte. Claude C. appuie.

**17. Rapport annuel du CÉ (adoption)**

Nous n’avons pas encore le rapport annuel du CÉ. Mathieu L. le déposera avant le 30 juin.

**18. OPP**

Il y a eu un projet de plantation de vivaces en avant de l’école. On aimerait que ça survive, notamment durant l’été. Ce serait peut-être le concierge qui pourrait s’en occuper, sauf durant ses trois semaines de vacances. On demandera aux parents de l’école de participer à l’arrosage.

Pour les dates de cinéma, les trois dates choisies durant la prochaine année scolaire ont été communiquées aux partenaires et collaborateurs de l’école pour réserver l’espace.

**19. Ressources humaines 23-24 (informations)**

**19.1 Personnel enseignant**

Jocelyn C. présente le plan d’effectifs pour l’an prochain. Presque tous les postes sont pourvus. Un poste était libre en 4e année et il a été pris par une nouvelle enseignante. Il reste à régler :

* un poste d’arts plastiques à 30 % (jumelé avec une autre école); il n’a pas encore présenté.
* un poste à 60 % avec 3 autres écoles, notamment pour remplacer Michèle Henrichon, qui fait du mentorat une journée par semaine en accompagnant les enseignant-e-s en début de carrière.
* le remplacement d’une enseignante de 1re année, qui est en congé de maternité au moins jusqu’en octobre;
* le remplacement d’une enseignante au préscolaire qui partira en congé de maternité.

**19.2 Personnel de soutien**

Tout le personnel devrait revenir, sauf peut-être la collègue de Lyne qui va poursuivre son congé de maternité. Dans les TES, Annie et Manon ont repris leurs postes; actuellement, le poste de Manon est occupé par Alexis.

**19.3 Professionnels**

La secrétaire reste. Il y aura un nouveau concierge.

**19.4 SDG**

Élaine B. revient. (Le CÉ célèbre!) Il n’y a pas de changement au SDG. Zelda est toujours en remplacement depuis 1 an et demi. Deux autres éducatrices sont en maladie. Les autres membres du personnel ont signé leurs nouveaux contrats.

**20. SDG**

La prochaine pédagogique sera le 13 juin. Il y a 194 enfants qui sont inscrits pour aller à Ninja Factory. C’est une activité quand même coûteuse. La facture totale n’est pas refilée aux familles, car le SDG en défraie une partie. Les élèves seront de retour à 14 h 30 à cause de la problématique des autobus.

Actuellement, il y a 217 enfants inscrits au SDG pour l’an prochain. On s’entend à ce que ça augmente encore. Il y aura sûrement un poste affiché au mois d’août, pour un total de 13 éducateurs et éducatrices.

**21. Varia**

Le CÉ approuve que les 400 $ soient dépensés à l’achat de livres pour soutenir les parents de l’école. Lyne procédera à la recherche et à l’achat de petits livres à emprunter par les parents en mode libre-service.

* ***Suivi : Achat des livres par Lyne, pour un total de 400 $.***

**22. Levée de l’assemblée**

Mathieu L. fait la levée de l’assemblée à 20 h 34. Audrée F.-P. appuie. La séance est levée.

|  |
| --- |
| **Petit mot de la fin pour saluer et remercier l’ensemble du CÉ pour le travail et la bonne collaboration au cours de cette année.** |

**Mathieu Lavoie Jocelyn Côté**

**Président Directeur**